



ESPACE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE - AGROALIMENTAIRE

ATELIER 4 - ECONOMIE CIRCULAIRE, ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE

24.11.2021

- Rappel de la démarche EIT de la CPME Réunion
- Présentation des partenaires : Synergie Péï / CPME Réunion
- Table ronde thématique sur l'économie circulaire et l'économie de la fonctionnalité



CONTEXTE & OBJECTIFS

1) LES CONTRATS DE FILIERES DE LA REGION REUNION

Identification de **6 filières prioritaires** par la Région Réunion en 2016 suite à l'adoption du **SRDEII** (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation) :

Agroalimentaire - Bâti-tropical - Economie bleue - Ecotourisme - ENR - Numérique

Pour chacune de ces filières, des comités de filières se sont tenus afin d'établir une feuille de route des acteurs pour 3 ans pour :

- Fédérer les acteurs de la filière en développant la coopération ;
- Identifier les projets de la filière et partager l'information ;
- Partager les orientations et initiatives de l'Etat.

2) LA DEMARCHE ESPACE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE DE LA CPME REUNION

- Le lancement de ces EIT est issu d'un projet présenté par la CPME Réunion dans le cadre du POE FEDER 2014- 2020 mesure « Structuration de filières » ;
- La CPME Réunion est résolument engagée dans la structuration des filières, sur la base de la dynamique Ré-Enraciner l'Economie LocalE (**REELLE**) qui propose une **vision du développement économique durable fondée sur les échanges locaux** ;
- Le travail de la CPME Réunion sur 3 EIT (Agroalimentaire - Bâti-tropical - Numérique) s'inscrit en complémentarité avec celui des contrats de filière de la Région Réunion.

OBJECTIFS DES ATELIERS THEMATIQUES EIT DE LA CPME REUNION

- 1) Identifier des éléments de diagnostic et des pistes de solutions sur des problématiques d'intérêt commun en relation avec la thématique ;
- 2) Remonter les informations à la Région dans le cadre de ses travaux sur le SRDEII ;
- 3) Echanger et favoriser le partage et les retours d'expérience pour les entreprises

Au sein de cet **EIT AGROALIMENTAIRE**, 4 ateliers thématiques sont programmés de septembre à novembre 2021 à destination des entreprises réunionnaises :



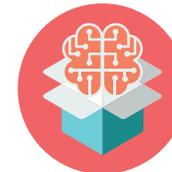
Recrutement Formation

le 29.09.21 de 9h à 11H



Commande publique Internationalisation

le 20.10.21 de 9h à 11H



Digitalisation des entreprises

le 03.11.21 de 9h à 11H

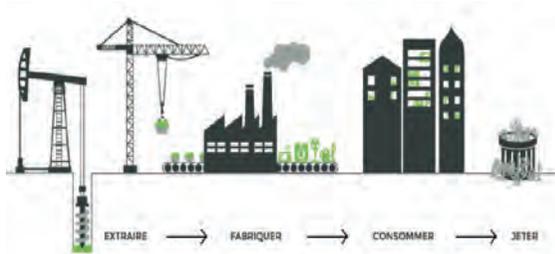


Economie circulaire Economie de la fonctionnalité

le 24.11.21 de 9h à 11H



PRESENTATION DE SYNERGIE PEI - INTRODUCTION A L'ECONOMIE CIRCULAIRE



NOUS SOMMES DANS UNE ÉCONOMIE LINÉAIRE.

CONSEQUENCES : Population mondiale qui augmente = 10 milliards en 2050 et en parallèle la CONSOMMATION mondiale a explosé depuis un siècle : + 140 milliards de tonnes de minerais, hydrocarbures, biomasse, sans compter les produits finis et la nourriture **RESULTAT :** Déforestations / Pollution / Déshumanisation / Catastrophes naturelles

La Terre ne peut offrir que **1,8 hectare de ressources naturelles par personne** alors qu'en moyenne chaque individu en consomme **2,7, soit l'équivalent d'une planète et demie.**

Depuis le 29 juillet 2021, jour du dépassement, soit **24 JOURS D'AVANCE** sur 2020 nous vivons à crédit. Nous avons consommé plus que ce que les écosystèmes de la planète peuvent régénérer sur une année.

FOCUS SUR L'ILE DE LA REUNION

De 1941 à 2020 nous sommes passés de **210 000 à 860 000 habitants** avec une estimation de **1 million en 2050.**

Notre consommation et nos importations sont passées de 0,1 tonne/hab à 4 tonnes par habitant depuis 1946, et la part de **production de déchets est aujourd'hui à 600 kg par an par habitant** (contre 100kg il y a environ 30ans) soit plus qu'en métropole (400kg/an/hab) !

Sur tous nos déchets, et après tri, seul **31% sont valorisés !** Les déchets restants sont quant à eux exportés ce qui représente le **2ème poste d'exportation à La Réunion après le sucre !** Les déchets organiques représentent une large part de ceux-ci, alors que des solutions pourraient exister en local !

STOP : UNE SOLUTION, ADOPTONS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE



L'économie circulaire vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire, en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, et en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits. L'économie circulaire cible la gestion sobre et efficace des ressources.

3 DOMAINES :

OFFRE DES ACTEURS ECO / CONSOMMATEURS / GESTION DES DECHETS

7 PILIERS :

- ▶ Extraction / exploitation et achats durables
- ▶ Eco-conception
- ▶ Ecologie industrielle et territoriale
- ▶ Economie de la fonctionnalité
- ▶ Consommation responsable
- ▶ Allongement de la durée d'usage
- ▶ Recyclage

Marie-José PAYET, Co-fondateur Synergie Péi : marijo@utopio.re



PRESENTATION SYNERGIE PEI

CREATION & OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

- 2016 : Création EcoPal, 1ère filière palette à La Réunion, 7 salariés - près de 600 à 700 tonnes de palettes valorisées
- 2018 : Elargissement à d'autres matières avec la création de Synergie Péi sous l'impulsion des institutions régionales et départementales

➔ Ateliers de maillage / Audits et diagnostics / Synergies entreprises / Suivis de projets



PRESENTATION DES PROJETS

1 LA BROCANTE AUX MATERIAUX

- 7 brocantes soit + 30 tonnes déviées
- Plus de 3500 personnes présentes et 7 entreprises participantes
- Matériaux de reconstruction / Stock invendu / Surplus de production
- Demande un changement de comportement des entreprises (ne plus jeter dans la benne et casser les matériaux pouvant être récupérés)



2 PROJET COLLABORATIF : Expérimentation d'une Symbiose industrielle « Kalumborg Péi » à la ZAC Bras Montvert -Trois bassins-TCO

- Agro Industriels => Fabrication de détergents => Pressing



3 PROJET COLLABORATIF : Etude d'opportunité d'utilisation d'un nouvel outil pour un nouveau service - GPMLR (Grand Port Maritime de La Réunion)

L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE, C'EST QUOI?

Mode d'organisation industrielle visant à optimiser la circulation des matières premières et à valoriser les déchets par échanges ou mutualisation des flux. En résumé, les matières résiduelles des uns deviennent des matières premières pour les autres. Il s'agit donc d'optimiser les ressources du territoire :

- Déchets
- Energies
- Eau
- Matières
- mais aussi Equipement Et expertises

EXEMPLE DE LA SYMBIOSE INDUSTRIELLE DE KALUNDBORG

C'est un réseau environnemental et de ressources qui a émergé, entre sept entreprises et une collectivité. L'idée est d'économiser des ressources et de créer un avantage au niveau de l'environnement.



Plus d'infos sur le modèle de symbiose industrielle danois :
<https://www.youtube.com/watch?v=HKBJ5VdtITY>
<https://www.youtube.com/watch?v=ZryUzaJvKZg>

Marie-José PAYET, Co-fondateur Synergie Péi : marijo@utopio.re



PRESENTATION SYNERGIE PEI

BILAN DES ACTIONS



QUELQUES CHIFFRES CLEFS AVEC SYNERGIE PEI :

- 450 entreprises sensibilisées
- 1600 tonnes évitées à l'enfouissement depuis 2019
- 75 audits effectués
- 25 événements
- 42 Synergies récurrentes entre entreprises

ECHANGES & DISCUSSION

• La loi du 12 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, a instauré une obligation de tri à la source et de valorisation des gros producteurs de biodéchets et d'huiles usagées. À compter du 1er janvier 2023, cette obligation s'applique aux personnes qui produisent ou détiennent plus de cinq tonnes de biodéchets par an. Dès le 1er janvier 2024, c'est l'ensemble des biodéchets et des huiles usagées qui devra faire l'objet d'une collecte séparée pour être valorisé.

• Concernant l'Ecologie Industrielle Territoriale, il nous faut sensibiliser plus les acteurs publics mais également les **baillleurs sociaux** à cette nouvelle démarche vertueuse et à ses avantages en amont de leurs projets de construction.

• La question de la loi anti-gaspillage est posée, et avec elle, celle de savoir comment Synergie Péi pourrait accompagner les entreprises en ce sens. Tout d'abord, il faut qu'il y ait **une volonté affichée et que celles-ci les sollicitent**. Synergie Péi renforce actuellement ses équipes afin d'être rapidement en capacité de pouvoir accompagner toutes les entités qui le souhaiteraient. Enfin, il faut que les syndicats et les têtes de réseaux puissent accompagner la démarche par un **lobbying fort** auprès des acteurs publics locaux et nationaux. La CPME Réunion, engagée depuis le départ sur l'économie circulaire et l'économie de la fonctionnalité, se dit prête à soutenir l'association dans ses futures actions.

LES BONNES PRATIQUES DU TERRITOIRE



Marie-José PAYET, Co-fondateur Synergie Péi : marijo@utopio.re



PRESENTATION DU PROJET ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE DE LA CPME REUNION

MISE EN CONTEXTE

- **2019** : l'ADEME et la Région Réunion lançaient un appel à projets sur le thème de l'économie circulaire.
 - 5 piliers identifiés, dont l'économie de la fonctionnalité
 - La CPME est retenue sur ce volet, en vue de créer un **Espace d'Intelligence Territorial (EIT)** dédié et d'activer le changement auprès des acteurs de l'île.
 - **Projet en trois phases**



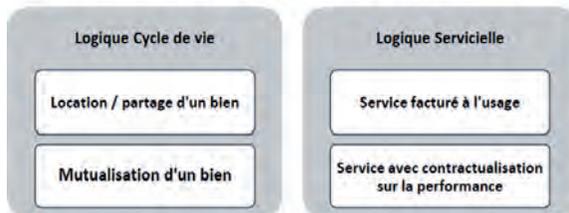
- **2020** : démarrage de l'étude préliminaire par Verso Consulting
 - Analyse du potentiel pour le territoire réunionnais
 - Crise Covid / ralentissement des ateliers
- **2021** : poursuite des actions de sensibilisations
 - Ateliers de groupe par filière et émergence de projets
 - Création et gestion de l'Espace d'Intelligence Territorial (EIT) pour l'économie de la fonctionnalité

➔ Plutôt que de créer un EIT, il a été décidé d'introduire le concept EF sous forme d'un atelier propre dans chaque EIT (Numérique, Agro, Bâti-tropical) + réaliser un mini-diagnostic auprès des TPE

LE CONCEPT – NOUVEAU MODÈLE

LOGIQUES CYCLE DE VIE ET SERVICIELLE

- Il n'y a plus de transfert de propriété de biens, qui restent la propriété du producteur tout au long de son cycle de vie, visant ainsi à allonger la durée de vie des biens.
- Les clients consentent à payer une **valeur d'usage** ou à **contractualiser une performance d'usage**



CHALLENGE ECONOMIQUE

- Réconcilier l'activité économique et le développement durable
- Nouvelle relation entre l'offre et la demande
- **VENDRE L'USAGE, PAS LE PRODUIT** est le slogan simplifié de l'économie de fonctionnalité.

CHANGER NOS MODES D'EVALUATION DES SOCIETES

Aujourd'hui, cette logique n'est pas encore bien comprise surtout par les partenaires financiers. Passer d'un modèle de propriété à un modèle serviciel est un long chemin. C'est un vrai défi/enjeu pour nos schémas d'évaluation de la valeur des entreprises : il faut voir l'impact RSE de ce procédé.

UN CONCEPT A ADOPTER D'URGENCE

La démarche de la CPME est de montrer que ce modèle est possible et qu'au delà qu'il est même excellent pour les organisations et entreprises. Il faut arrêter d'attendre que cela change tout seul puisque cette démarche sera bientôt inéluctable : **1) nos ressources s'amenuisent de manière générale 2) en 2023, les entreprises de plus de 250 salariés devront produire des indicateurs non-financiers (RSE) pour toutes leurs démarches auprès des institutions notamment bancaires.**

➔ Plus d'informations sur : <https://www.impact.gouv.fr>

QUELQUES EXEMPLES PEI D'ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE

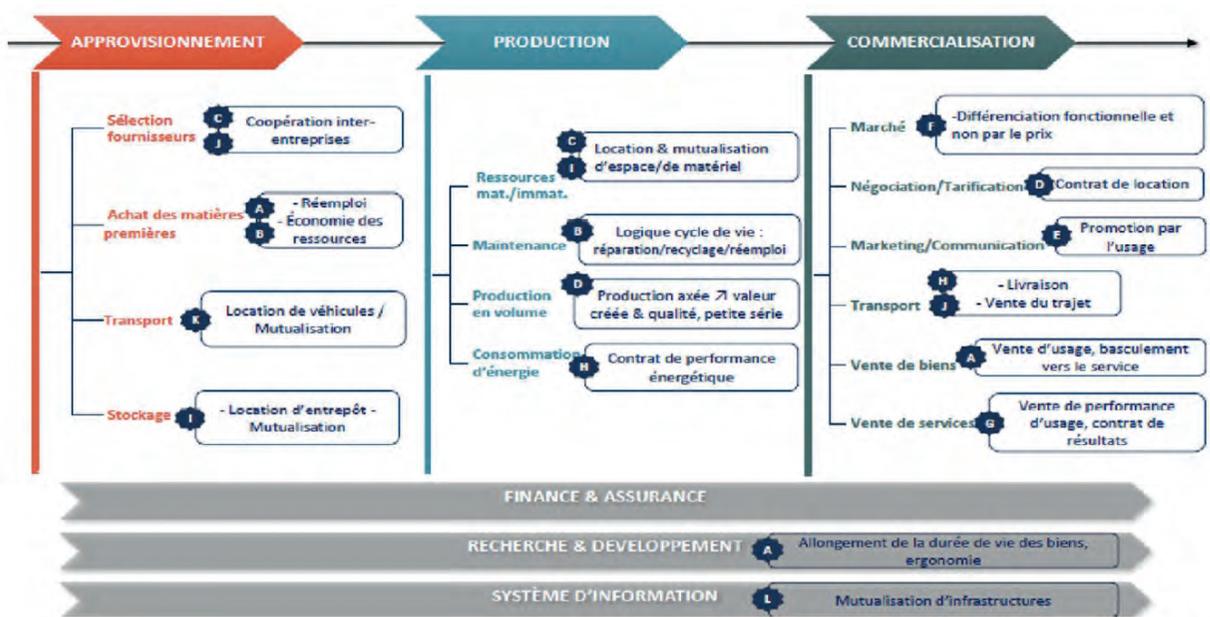
- Livraison à domicile de produits locaux
- Mutualisation d'espaces et de matériels
- Marketplace de services et de produits écologiques
- Plateforme et service de location entre particuliers
- Plateforme de covoiturage
- Location de matériel, de biens et services entre particuliers



Jean-Philippe PAYET, Délégué Général CPME Réunion : jppayet@cpmereunion.re



PRESENTATION DU PROJET ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE DE LA CPME REUNION



QUELQUES FREINS A L'APPLICATION DE L'ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE

- **MARCHE** : monopole des grands groupes, manque de sensibilisation des collectivités, commande publique peu adaptée aux nouveaux modèles (il faudrait avoir un indice de pondération sur des indicateurs non financiers), logique d'obsolescence encore répandue...
- **ORGANISATION** : crainte sur la rupture d'approvisionnement (contrainte insulaire), habitude et attachement au modèle actuel, cloisonnement des services actuels...
- **FINANCE** : complexité du business model, passage d'une logique de résultat rapide à celle de bénéfices à long terme, difficulté à convaincre de par la marginalité du modèle...
- **HUMAIN** : résistance au changement, attachement à la propriété matérielle, manque de visibilité
- **REGLEMENTATION** : manque de sensibilisation des acheteurs et relais, gestion des litiges et couverture du risque liés à la location/mutualisation, des réglementations encore strictes...

ECHANGES & DISCUSSION

• Le travail de la CPME Réunion sur l'économie circulaire vient de leur attachement à accompagner les entreprises vers une démarche RSE, vers plus d'ancrage territorial (ETUDE REELLE) et vers la promotion de l'achat et de la consommation locale sur le territoire. En 2019, la CPME Réunion remporte un appel d'offre de l'ADEME et de la Région Réunion pour favoriser l'EC et l'EF dans les entreprises réunionnaises. Pour ce faire, eu égard au caractère transversal de l'EF, la CPME Réunion a souhaité porter les problématiques de l'EF au sein des EIT sectoriels afin d'identifier des pistes de solution pour une meilleure intégration du concept au sein des entreprises locales.

• La partie FINANCE / ASSURANCE du modèle reste un frein majeur à son application. Nous restons trop attachés à la propriété, ce qui n'est pas tangible n'a pas de valeur pour les institutions et partenaires financiers. Le modèle sociétaire ou coopératif reste une des seules solutions à ce jour pour permettre à ces entreprises de se développer et d'investir. Cependant les modèles restent trop figés et ne permettent pas d'innover et d'entrer dans une démarche soutenue de l'économie de la fonctionnalité.

• De plus, il convient d'encourager et de valoriser les entreprises locales porteuses de cette démarche vertueuse. En ce sens, le "Trophée Entreprise & Territoire" annuel de la CPME Réunion continue à récompenser ces initiatives et modèles inspirants pour les entrepreneurs et l'économie locale de demain.

• L'économie circulaire / de la fonctionnalité est un modèle qui existe, qui fonctionne, aussi bien pour les entreprises que pour les collectivités. Nous avons des outils/compétences (TERRES EFC, SYNERGIE PEI, CLUSTER GREEN..) pour accompagner ces acteurs du territoire. Il faut continuer de le faire savoir, faire des propositions concrètes aux collectivités locales notamment (démarche EIT) et continuer les actions en ce sens sur 2022 !

• Nous pouvons le constater au travers des débats, la question de la gestion, de la mobilisation et de la fédération de tous ces partenaires nécessaires à une démarche globale de l'économie de la fonctionnalité est fondamentale. En ce sens, l'initiative de la CPME est intéressante car elle permet de penser toutes les initiatives et les projets à venir et d'aller plus loin : penser la faisabilité, la pérennité, les moyens d'ancrer ce modèle sur le territoire.

Jean-Philippe PAYET, Délégué Général CPME Réunion : jppayet@cpmereunion.re



TABLE RONDE

Quelles bonnes pratiques pour agir durablement sur les approvisionnements ?

Comment optimiser les moyens logistiques et de transports dans le secteur agroalimentaire à La Réunion ?

- 1 **FOSSÉ GÉNÉRATIONNEL** : entre jeunes dirigeants et chefs d'entreprises plus âgés qui appréhendent le sujet de l'EF/EC uniquement sous le prisme économique.
- 2 **S'INFORMER/SE RENSEIGNER SUR LES PRODUITS LOCAUX** : manque de connaissance de l'approvisionnement en local, il faut aussi informer les commerciaux des sociétés sur les produits / services disponibles localement
- 3 **REUSSIR A S'APPROVISIONNER LOCALEMENT** : possible uniquement pour les fruits et légumes, le reste est tributaire des problématiques de l'import qui bloque sur beaucoup de critères (fluidité, variété)
- 4 **CREATION DE COLLECTIFS/REGROUPEMENTS PUBLICS OU PRIVES** afin de commander, proposer et d'élargir la gamme de produits durables disponibles pour les chefs d'entreprises du territoire
- 5 **OPTIMISER/MUTUALISER LA LOGISTIQUE** : à La Réunion, nous avons beaucoup de camions, chauffeurs et de créneaux «creux» - Exemple : une application mobile est en développement à La Réunion pour tenter de mutualiser et utiliser ces créneaux libres pour les besoins en transport d'autres entreprises
- 6 **INCITER AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT** : expliquer/sensibiliser sur les avantages de passer à un modèle plus vertueux pour le chef d'entreprise



TABLE RONDE

Comment mieux gérer les emballages et leur fin de vie ?

Comment les entreprises agroalimentaires locales peuvent-elles contribuer à lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaire ?

- 1 PROBLEMATIQUE DE LA REGLEMENTATION DES AUTORITES DE CONTROLE EN MATIERE DE DECHETS :** adapter la stratégie des éco-organismes au territoire. Le principe du « pollueur-payeur » et les éco-taxes permettant in fine de mettre en place des filières de recyclage, mais représentent des coûts de gestion, de collecte qui sont des freins. L'absence de ces éco-organismes à La Réunion donc la non-collecte de la taxe permet à certains de se dédouaner de cette responsabilité, ce qui n'aide pas au développement de filières de recyclage locales.
- 2 MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE LOCALE :** Alléger les réglementations et charges pour les entreprises ou collectivités ultramarines qui souhaitent aller vers plus d'EC/EF , mettre en place des composts, récupérer les déchets
- 3 CONTEXTE ACTUEL DIFFICILE AVEC LA CRISE SANITAIRE :** les démarches individuelles ou professionnelles de réutilisation, recyclage ont été quasi-stoppées pour privilégier le tout jetable qui est plus sûr en terme de non-transmission des germes
- 4 MIEUX SENSIBILISER AU TRI ET A LA RSE :** tout cela n'est pas dans la culture du chef d'entreprise, pourtant il est aussi responsable de ses propres déchets c'est avant tout un citoyen qui doit être sensibilisé
- 5 FAVORISER LA MUTUALISATION :** Nous le savons, il faut mettre en place des chaînes de recyclage, récupération mais la question financière étant récurrente il faudra miser surtout sur la mutualisation des lieux et produits existants. A La Réunion, nous avons de plus une problématique de foncier non disponible ne permettant pas la création de multiples éco-usines et éco-lieux, la mutualisation reste ainsi la solution à envisager en priorité
- 6 FEDERER AUTOUR DU RESEAU REGAL POUR LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE :** ce réseau est très efficace pour sensibiliser et fédérer les acteurs du territoire. Il nous faut travailler main dans la main avec les forces vives déjà en place.
- 7 FAIRE PARTICIPER TOUTES LES PARTIES PRENANTES AU DEBAT :** Il faut que toutes les parties prenantes soient présentes aux réunions, il faut les intégrer davantage à l'élaboration de la stratégie locale afin d'appréhender dans sa globalité les difficultés du terrain.





espaces
d'intelligence
territoriale

**VALORISONS LES SAVOIR-FAIRE
AVEC LA STRUCTURATION DE FILIÈRES !**



Ce projet est co-financé par l'Union européenne et la Région Réunion

PARTICIPANTS À L'EIT AGROALIMENTAIRE ATELIER #4 - ECONOMIE CIRCULAIRE, ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE

Jean-Philippe PAYET - Délégué Général CPME Réunion

Franck AH-KIT - Chargé de mission CPME Réunion

Indra PERIANMODELY - Chargée de mission CPME Réunion

Valérie BILLAUD - Chargée de mission CPME Réunion

Marie-Hélène MALAISE - Service Alimentation de la CMAR

Marie - José PAYET - Co-fondatrice SYNERGIE PEI

Léo KICHENASSAMY ALAMELOU - Pacte Transition Citoyenne /
AFIE974

Kim MARTINEZ - Chargée de mission Environnement - CMAR

Jean-Baptiste MORIN - Ingénieur chez PAYET & RIVIERE

Julie BREARD - Ingénieur Agronome CCIR CRITT

Alexandre DEGRAIN - Ingénieur QSE CCIR CRITT

Laura DELEERSNYDER - Directrice cabinet conseil INLOVATION

**ESPACE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE - AGROALIMENTAIRE
ATELIER#4 - ECONOMIE CIRCULAIRE / ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE**

24.11.21 - page 10/10

